Communiqué

CREDITS CARBONE JURIDICTIONNELS : LE GABON REALISE SA PREMIERE COMMERCIALISATION AVEC SEFE

L'un des rares pays au monde, et le premier en Afrique, à monétiser la préservation de sa forêt, le Gabon engage la cession de crédits carbone pour l'équivalent d'environ 6 millions de tonnes de CO2 éligibles CORSIA.

Londres, le 03 novembre 2026. La République gabonaise, représentée par l'Agence gabonaise pour le développement de l'économie verte (AGADEV), annonce la signature, ce jour à Londres, d'accords de cession de crédits carbone souverains avec SEFE, société internationale d'énergie détenue par le gouvernement allemand, pour un volume d'environ 6 millions de tonnes de CO2 éligibles CORSIA.

Ces accords portent sur des crédits relevant du standard ART-TREES. Ils rémunèrent une performance environnementale unique rendue par le Gabon au reste du monde. Les premières livraisons de crédits carbone sont prévues au plus tard au premier trimestre 2027.

Le Gabon vend des unités de réduction d'émissions, non des terres ni des forêts : la propriété et la gestion du patrimoine forestier restent au Gabon.

L'essentiel :

- Volume : environ 6 millions de tonnes de CO2 éligibles CORSIA.
- Partenaires : SEFE.
- Standard : ART-TREES.
- Livraisons : au plus tard au premier trimestre 2027.
- Une première : le Gabon est le premier pays d'Afrique à commercialiser des crédits issus de la préservation de sa forêt (HFLD).

« La forêt gabonaise est un bien commun que nous transmettons aux générations futures. En traitant avec des partenaires de premier rang, le Gabon fait entendre sa voix sur les marchés climatiques mondiaux. Nous continuerons à protéger cette forêt, comme nous l'avons toujours fait. », a rappelé M. Brice Clotaire Oligui Nguema, Président de la République, Chef de l'État, Chef du Gouvernement.

Une première en Afrique

Avec ces accords, le Gabon devient l'un des rares pays au monde, et le premier pays d'Afrique, à commercialiser des crédits carbone issus de la préservation de sa forêt et éligibles CORSIA.

Fondés sur son statut de pays HFLD (High Forest, Low Deforestation), ces crédits carbone juridictionnels rémunèrent les efforts de préservation de la forêt gabonaise, menés de longue date par le pays.

« *Ces accords confirment que les forêts du Gabon ne sont plus seulement un actif environnemental de classe mondiale. Elles ont une valeur financière que les marchés découvrent et que les acteurs majeurs reconnaissent. Notre exigence est que cette valeur serve d'abord le Gabon et les communautés qui protègent ces forêts, dans la transparence*. » a précisé Mme Scyrielle P. Sende Etali, Administrateur Directeur Général de l'AGADEV

Un partenaire de premier rang

En s'associant à SEFE, le Gabon entend démontrer que ses crédits carbone répondent aux attentes des marchés les plus avancés et poser les bases de futures transactions. Ce groupe d'envergure internationale opère dans des cadres de vérification et de traçabilité rigoureux : son engagement témoigne de la confiance dans la solidité des résultats environnementaux qui sous-tendent ces accords.

« *SEFE est ravi d'acquérir des crédits carbone relevant du standard ART-TREES auprès de la République gabonaise. Cet accord s'inscrit dans notre engagement à accompagner nos clients dans la réduction de leurs émissions de carbone, avec des actifs soumis à une vérification indépendante. Nous sommes fiers de la confiance que le Gabon nous témoigne en nous choisissant comme partenaire pour cette transaction inédite en Afrique*», a déclaré Nathan Dixon, Vice-Président en charge des produits environnementaux à SEFE.

Revenus cantonnés, partage avec les communautés

Les revenus de l'État seront cantonnés jusqu'à l'entrée en vigueur du cadre réglementaire national qui fixe également le partage prévu avec les communautés.

Une réussite collective

Cette première commercialisation concrétise les efforts de diversification économique du Gabon. Elle est avant tout le fruit de l'engagement des Gabonais qui, génération après génération, ont préservé la forêt, et d'un suivi environnemental rigoureux assuré par des experts gabonais. L'AGADEV les en remercie et les encourage à poursuivre dans cet état d'esprit, afin de consolider et de pérenniser ces nouveaux revenus durables.

À propos d'AGADEV

Créée en janvier 2025, l'Agence gabonaise pour le développement de l'économie verte (AGADEV) est le véhicule national chargé de la valorisation du capital naturel du Gabon. Elle participe à la structuration de chaînes de valeur durables à partir du capital naturel gabonais et à la mobilisation de financements verts. C'est dans ce cadre qu'elle accomplit

aujourd'hui sa mission de monétisation des crédits carbone, dont ces accords sont la première réalisation.

À propos de SEFE

SEFE est une entreprise énergétique internationale ancrée en Europe, qui propose des solutions énergétiques garantissant un approvisionnement fiable et abordable. Ses activités couvrent l'ensemble de la chaîne de valeur de l'énergie, de l'origination et du trading à la vente, au transport et au stockage. Forte de plusieurs décennies d'expertise en matière de trading et d'un portefeuille de GNL en pleine croissance, SEFE est l'un des principaux fournisseurs européens de clients industriels, avec plus de 200 TWh de gaz et d'électricité fournis chaque année. L'entreprise approvisionne plus de 50 000 clients, des petites entreprises aux collectivités locales, en passant par les organisations multinationales. En investissant dans les énergies propres, SEFE accompagne ses clients dans leur démarche de décarbonation et contribue à la transition énergétique. SEFE emploie plus de 2 000 personnes dans le monde et appartient au gouvernement fédéral allemand.

FIN

Contact presse

Jean-Gervais NDJIMBI-NDONG, Communication AGADEV – jgndjimbi@agadev-gabon.com - +241 77874204